

Marque : FLASH

Lancement de l'offre promotionnelle : produit permanent

Fin de l'offre promotionnelle : indéfini

Différences / avantages de l'offre promotionnelle :

Lien vers l'offre promotionnelle : <http://www.flash-callingcard.com/index.cfm/fr/>

1. Nom de l'entreprise notifiée	BeeOne Communications SA	
1.1. Adresse	Route des Jeunes, 6 - CH 1227 Carouge	
1.2. Helpdesk [joignable de 09h à 18h, du lundi au samedi]	numéro téléphone	800 23 119
	e-mail	support@flash-callingcard.com
1.3. Service clientèle [joignable de 09h à 18h, du lundi au samedi]	numéro téléphone	800 23 119
	e-mail	support@flash-callingcard.com
1.4. Service technique [joignable de 09h à 18h, du lundi au samedi]	numéro téléphone	800 23 119
	e-mail	support@flash-callingcard.com
1.5. Service réclamation/médiation [[joignable de 09h à 18h, du lundi au samedi]	numéro téléphone	800 23 119
	e-mail	support@flash-callingcard.com
	adresse	
1.6. Service facturation [joignable de 09h à 18h, du lundi au samedi]	numéro téléphone	800 23 119
	e-mail	support@flash-callingcard.com
1.7. Site Web	Flash-callingcard.com	

Dernière mise à jour **Juillet 2014**, tarifs en vigueur à partir du 03 Juillet 2014

Tous les prix sont à indiquer en € TVA comprise

2. Nom de l'offre	FLASH
3. Contrat	
3.1. Lien vers les conditions contractuelles (particulières/générales)	<p>Les durées de communications annoncées ci-dessus sont obtenues dans le cas d'un appel unique depuis un téléphone fixe privé vers un No 800 ou local, ou depuis le site internet:www.myflashplanet.net, consommant l'intégralité d'une carte de 10 Euros en un seul appel. Les appels depuis internet fonctionnent uniquement depuis un PC équipé de Google Chrome ou Firefox. Les appels via un numéro d'accès local sont facturés séparément par l'opérateur de réseau fixe ou mobile. Le coût d'accès à internet est facturé séparément par l'opérateur de réseau fixe ou mobile. Les appels effectués depuis un mobile à carte prépayées vers un 800 sont facturés séparément par l'opérateur de réseau mobile. Les appels vers des numéros téléphone mobile disposent le plus souvent de moins de minutes que ceux vers des fixes. Appels depuis un mobile vers un no 800 : + 0.35 Euros/ min. Facturation par minute entamée. Frais de prise en charge d'une communication répondue : 3 min. La carte expire 6 mois après la première utilisation. Sous réserve de modification de prix.</p> <p>Et profitez de l'action: 5 sms gratuit pour une carte FLASH à 5 Euros; 10 sms gratuit pour une carte</p>

	<p>FLASH à 10 Euros. Ensuite le sms vous sera facturé 0.13 Euros par sms.</p> <p>Les appels à destination de numéros de service à valeur ajoutée sont exclus. Ni repris, ni échangé.</p> <p>En utilisant le service, le client donne le droit à l'opérateur d'utiliser son numéro de téléphone ou e-mail à des fins informatives ou promotionnelles.</p> <p>Le service de médiation de l'ILR sert d'intermédiaire en cas de litige entre les consommateurs et les fournisseurs de services de télécommunications. www.ilr.public.lu/mediation</p>	
3.2. Description du service	<p>Carte téléphonique prépayée offrant des tarifs low cost pour téléphoner à l'international depuis un téléphone fixe, un mobile, une cabine publique ou internet.</p> <p>Pour téléphoner le client,</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. compose le n° de la langue de son choix, information disponible sur le ticket prépayé, 2. un message d'accueil lui demande de composer son PIN imprimé sur le ticket 3. compose le code PIN imprimé sur le ticket 4. compose le numéro de téléphone qu'il souhaite appeler 5. Il est alors informé de la durée de communication disponible sur sa carte 6. La connexion est établie 	
3.3. Valable à partir du	Service permanent	
3.4. Durée minimale d'engagement	[mois]	Pas d'engagement, service prépayé.
3.5. Délai contractuel de fourniture	[jours]	na
3.6. Délai commercial de fourniture	[jours]	na
3.7. Délai contractuel de levée de dérangement	[heures]	na
3.8. Frais d'initialisation de l'offre	[€]	na
3.9. Rythme de facturation	[s/s]	Prépayé – facturation par minute
3.10. Définition heures pleines (peak hours)	Pas de différenciation	
3.11. Définition heures creuses (off-peak hours)	Pas de différenciation	
3.12. Résiliation du contrat (décrire)	pas de contrat.	
3.13. Frais dus au moment de la résiliation du contrat, y compris le recouvrement des coûts liés aux équipements terminaux	Pas de contrat. Service prépayé.	
3.14. Frais liés à la portabilité des numéros et autres identifiants	na	
3.15. Option(s) de paiement (à énumérer et décrire)	Service prépayé	
4. Coûts du service		
4.1. Raccordement téléphonique		
4.1.1. Maison unifamiliale		
4.1.1.1. Raccordement au réseau souterrain	[€]	na
4.1.1.2. Installation tête terminale et connexion du câble principal	[€]	na
4.1.1.3. Déplacement du raccordement vers une nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble	[€]	na
4.1.1.4. Frais supplémentaires	[€]	na
4.1.2. Appartements ou bureaux dans maisons multifamiliales		

4.1.2.1. Raccordement au réseau souterrain	[€]	na
4.1.2.2. Installation tête terminale et connexion du câble principal	[€]	na
4.1.2.3. Frais supplémentaires par appartement	[€]	na
4.1.2.4. Activation par ligne téléphonique	[€]	na
4.1.2.5. Déplacement du raccordement vers une nouvelle adresse ou autre appartement d'un immeuble	[€]	na
4.1.2.6. Frais supplémentaires	[€]	na
4.2. Option(s) (à énumérer et décrire)		na
5. Coûts		
5.1. Abonnement mensuel analogique	[€/mois]	na
5.2. Abonnement mensuel ISDN (nombre de lignes à préciser)	[€/mois]	na
5.3. Abonnement VoIP	[€/mois]	na
5.4. Consommation minimale mensuelle/annuelle	[€/mois]	aucune
5.5. Consommation mensuelle incluse	[€/mois]	aucune
5.6. Facture par email (Réduction)	[€/mois]	na
5.7. Facture détaillée par numéro envoyée par email (Réduction)	[€/mois]	non
5.8. Facture en ligne (Webbilling)	[€/mois]	na
5.9. Fonction d'appel en conférence	[€]	na
5.10. Activation / désactivation de la déviation des appels	[€]	na
5.11. Blocage / Déblocage de certains types de communications	[€]	na
5.12. Présentation des numéros entrants	[€]	na
5.13. Consultation de la messagerie vocale	[€]	na
5.14. Numéro non-publié	[€]	na
5.15. Ouverture d'une nouvelle ligne téléphonique	[€]	na
5.16. Matériel supplémentaire (modem, router, téléphone,...)	[€]	na
5.17. Changement d'adresse de facturation	[€]	na
5.18. Changement du titulaire d'un raccordement	[€]	na
5.19. Changement de numéro de téléphone (prix par numéro)	[€]	na
5.20. Inscription dans l'annuaire	[€]	na
5.21. Option(s) (à énumérer et décrire)		na
6. Coûts communications nationales hors option(s)		
6.1. Appels nationaux vers numéros fixes (peak/off-peak) [€/min]		
6.1.1. On-net-call		0.008
6.1.2. Off-net-call		0.036
6.2. Appels nationaux vers numéros VoIP ¹ (peak/off-peak) [€/min]		
6.2.1. On-net-call		0.008
6.2.2. Off-net-call		0.036
6.3. Appels nationaux vers numéros mobiles (peak/off-peak) [€/min]		
6.3.1. On-net-call		0.028
6.3.2. Off-net call		0.045
7. Option(s) (à énumérer et décrire)		
8. Coûts communications nationales vers internationales hors option(s)		
8.1. Zone x ² (Veuillez ajouter les zones définies)		

¹ Les numéros de la plage '20', voir la décision 04/79/ILR du 21 octobre 2004.

² L'entreprise notifiée définira elle-même les zones et le nombre de zones.

8.1.1. Appels vers un numéro fixe (peak/off-peak)	[€/min]	Voir la liste détaillée par pays sur le site flash-callingcard.com
8.1.2. Appels vers un numéro mobiles (peak/off-peak)	[€/min]	Voir la liste détaillée par pays sur le site flash-callingcard.com
8.2. Option(s) appels internationales (à énumérer et décrire)		
9. Frais supplémentaires		
9.1. Duplicata du contrat	[€]	na
9.2. Duplicata de la facture de base	[€]	na
9.3. Duplicata de la facture détaillée	[€]	na
10. Modification de la ligne téléphonique		
10.1. Changement de numéro de téléphone (prix par numéro)	[€]	na
10.2. Ajout d'un numéro de téléphone pour ligne ISDN	[€]	na
10.3. Changement analogique vers ISDN / VoIP	[€]	na
10.4. Changement ISDN vers analogique / VoIP	[€]	na
10.5. Changement VoIP vers analogique / ISDN	[€]	na
10.6. Changement de profil (Clip, CLIR), présentation du/des numéro(s) de téléphone entrant(s)/sortant(s)	[€]	na
10.7. Option(s) (à énumérer et décrire)		na
11. Intervention technique		
11.1. Coûts horaires	[€/h]	na
11.2. Facturation par heures, demi-heures, 15min,...	[min]	na
11.3. Frais de déplacement	[€]/km	na
12. Procédure de « relance » (à énumérer et décrire)	[€]	na
13. Frais de récupération des créances (à énumérer et décrire)		
	[€]	na
14. Divers		
Caractéristiques techniques principales [par principal il faut comprendre celles qui sont indispensables pour mettre en service « soi-même » (donc par le consommateur lui-même à son domicile) le service et/ou réseau concerné par ce consommateur]	Service prépayé	
15. Option(s) (à énumérer et décrire)		